



Commune de Marchissy

AVIS D'ENQUETE

Conformément aux dispositions de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LATC), la Municipalité de Marchissy soumet à l'enquête publique **du 21.10.2023 au 19.11.2023** :

- le plan d'affectation communal au 1 :2000 et son règlement ;
- le plan général au 1 :5000.

Elle met en consultation dans le même délai :

- le rapport d'aménagement 47 OAT et ses annexes qui accompagne le dossier.

Le dossier d'enquête est déposé à l'Administration communale où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture (lu-ma-me-8 :30-12 :00) ou sur rendez-vous (022 368 11 86/greffe@marchissy.ch). Le dossier se trouve également sur le site <https://marchissy.ch/pilier-public>.

Les observations ou oppositions peuvent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées par pli recommandé à l'Administration communale, ch. du Battoir 10, 1261 Marchissy, jusqu'à la clôture de l'enquête.